

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2024 - 4379 - 2019 B 00615 - 878 019 751 - 2MD2 FINANCE

SARL 2MD2 FINANCE

Exercice clos le 31/12/2023

4379

SARL 2MD2 FINANCE

3 Avenue de Beauregard
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



SADEC AKELYS

AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 2, impasse Saint-Vincent 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 41 351 461 694

Annexe légale

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 380 501,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 811 811,69 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 continue d'affecter les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice

Annexe légale (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 282 353

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	690			690
Immobilisations corporelles		10 700		10 700
Immobilisations financières	1 900 767	370 196		2 270 963
TOTAL	1 901 457	380 896		2 282 353

Amortissements et provisions d'actif = 2 426

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	219	69		288
Immobilisations corporelles		2 139		2 139
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	219	2 208		2 426

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immobilisations incorpo	690	288	403	10 ans
Matériel de bureau et informatique	10 700	1 880	8 821	Non amortiss.
TOTAL	11 390	2 167	9 223	

Etat des créances = 864 020

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	230 963		230 963
Actif circulant & charges d'avance	633 057	633 057	
TOTAL	864 020	633 057	230 963

Produits à recevoir par postes du bilan = 218 212

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	114 238
Autres créances	
Disponibilités	103 975
TOTAL	218 212

Charges constatées d'avance = 6 546

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe légale (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 900 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19000	100,00	1 900 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19000	100,00	1 900 000

Etat des dettes = 175 053

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 239	2 239		
Fournisseurs	6 831	6 831		
Dettes fiscales & sociales	165 983	165 983		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	175 053	175 053		

Charges à payer par postes du bilan = 82 176

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	992
Dettes fiscales & sociales	81 183
Autres dettes	
TOTAL	82 176

Annexe légale (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SASU C. PARFUM COS	60 000	2 055 789	100	160	160	73 802		17 476 803	596 794	80 000
SCI BDC	1 500	134 860	100	10	10	1 304 318		256 667	160 528	
SNC 2MD2 IMMOBILIER	200 000		70	10	10	243 039			-37 393	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Annexe légale (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 218 212

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients - factures a etablir(418100)	114 238
TOTAL	114 238

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Dat 52032714(508800)	100 000
Banque - produit a recevoir(518800)	3 975
TOTAL	103 975

Charges constatées d'avance = 6 546

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	6 546
TOTAL	6 546

Charges à payer = 82 176

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues(408100)	992
TOTAL	992

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnees pour congés payes(428200)	5 587
Autres charges de personnel a payer(428600)	73 066
Charges sur provision congés payes(438200)	2 106
Etat charges a payer(448600)	221
Taxe sur les salaires(448610)	107
Etat taxe apprentissage(448620)	96
TOTAL	81 183

Annexe légale (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements donnés = 35 256

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	35 256
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	35 256

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			8 318	8 318
Sous-total			8 318	8 318

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			8 921	8 921
Entre 1 et 5 ans			26 019	26 019
A plus de 5 ans				
Sous-total			34 940	34 940

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			316	316
A plus de 5 ans				
Sous-total			316	316

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			43 573	43 573

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			37 871	37 871
Cumuls des dotations antérieures				
Dotations de l'exercice			1 341	1 341
Valeur nette comptable			36 530	36 530

Annexe légale (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 508 274

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	473 313	93,12 %
Produits des activités annexes	34 961	6,88 %
TOTAL	508 274	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Les Indemnités de Fin de Carrière se montent à 1 058 euros au 31 décembre 2023. La méthode retenue est la suivante: - départ volontaire estimé à l'âge de 64 ans; - taux d'actualisation de 3.3%.

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2MD2 FINANCE		N°ant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé	1 900 000 ;	DA	1 900 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	ER	DC		
	Réserve légale (3)		DD	190 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	303 637	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	811 817	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	3 205 448	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs	EI	DV	2 239	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	6 831	
	Dettes fiscales et sociales		DY	165 983	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régularisation	Produits constatés d'avance (4)		EA		
	TOTAL (IV)	EB	175 053		
	(V)	EC			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	ED	3 380 502		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	175 053		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-Comptable 11/10/2023

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SARL 2MD2 FINANCE		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/>			
		France		Exportations et livraisons intra-communautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	508 274	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		508 274	FK		FL	508 274
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges † (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	
	Total des produits d'exploitation (3) (I)						FR	508 290
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	30 337	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 797	
	Salaires et traitements *					FY	404 690	
	Charges sociales (10)					FZ	10 653	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)				GA	1 949
			- dotations aux provisions				GB	259
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	465 399	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	42 901	
RÉSULTAT EXERCICE	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	818 310	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 423	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	827 733	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					QR		
	Différences négatives de change					QS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					QT		
Total des charges financières (VI)						QU		
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						QV	827 733	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						QW	870 633	

RENVIS: voir tableau n° 2052-SD * Des explications complémentaires doivent être fournies dans la notice n° 2052

SAGE Expert-comptable | Janvier 2024

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SARL 2MD2 FINANCE		Neant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PROFITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	321		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7)		(VII) HD	321		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7)		(VIII) HH			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	321	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	59 143		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 336 344	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	524 532	
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	811 812	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation atterants à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *			HP	1 771
		Crédit bail immobilier			HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation atterantes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges			A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			A6			
	obligatoires		A9			
Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
771800 REGUL.AEGIS				321		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024



2MD2 FINANCE SARL

**Siège social : 3 Avenue de Beauregard
10400 NOGENT SUR SEINE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023



A l'Assemblée Générale de la société 2MD2 FINANCE,

1/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la 2MD2 FINANCE SARL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2/ FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3/ INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

4/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formulation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

5/ VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-1 du Code de Commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion du Gérant. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

6/ INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Troyes, le 24 juin 2024

FCN

Commissaire aux comptes

Aurélie LAMOUREUX

Associée Signataire

Signé par Aurelie Lamoureux
Le 24/06/24

ID: tx_J5376yEP7qQW

SignX FCN

ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	690,00	287,50	402,50	0,01	471,50	0,02
208000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPO	690,00		690,00	0,02	690,00	0,02
280800 AMORT DES AUTRES IMMO INCORPOR		287,50	-287,50	-0,00	-218,50	-0,00
Immobilisations corporelles	10 700,20	2 138,70	8 561,50	0,25		
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	10 700,20		10 700,20	0,32		
281830 AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORM		1 879,55	-1 879,55	-0,05		
291830 DEP.IMMO.CORP.MAT.INFOR.TVA ND		259,15	-259,15	-0,00		
Immobilisations financières	2 270 963,27		2 270 963,27	67,18	1 900 767,30	63,91
261000 TITRES DE PARTICIPATION	2 040 000,00		2 040 000,00	60,35	1 900 000,00	63,89
267000 CREANCES RATTACHEES PARTICIPATIONS CPC	963,27		963,27	0,03	767,30	0,03
267100 CREANCES RATTACHEES PARTICIPATION 2MD2 IMMOBIL	230 000,00		230 000,00	6,80		
ACTIF IMMOBILISÉ	2 282 353,47	2 426,20	2 279 927,27	67,44	1 901 238,80	63,93
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	196 732,80		196 732,80	5,82	53 257,20	1,79
411000 CLIENTS	82 495,20		82 495,20	2,44	41 367,60	1,39
418100 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	114 237,60		114 237,60	3,38	11 889,60	0,40
Autres créances	429 778,01		429 778,01	12,71	105 340,12	3,54
409800 FOURNISSEURS - AVOIRS A E RECEVOIR					4 728,00	0,16
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES					25,50	0,00
445660 TVA DEDUCTIBLE	73,13		73,13	0,00	30,20	0,00
445661 TVA DEDUC.SUR ABS SANS COEF	196,46		196,46	0,01		
445860 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	165,36		165,36	0,00	2 553,52	0,09
445871 TVA SUR AVOIR CLTS A ETABLIR					6 763,80	0,23
448710 TAXE SUR LES SALAIRES					10,00	0,00
451200 COMPTE COURANT SCI BDC	411 033,13		411 033,13	12,16	90 000,00	3,03
451880 COMPTE COURANT PRODUIT A RECEVOIR	18 309,93		18 309,93	0,54	1 229,10	0,04
Valeurs mobilières de placement	400 000,00		400 000,00	11,83	500 000,00	16,81
508100 BNP PARIBAS DAT 40003785					100 000,00	3,36
508200 BNP PARIBAS DAT 40003882					100 000,00	3,36
508300 BNP PARIBAS DAT 40003979					100 000,00	3,36
508400 BNP PARIBAS DAT 40004076					100 000,00	3,36
508500 BNP PARIBAS DAT 40004173					100 000,00	3,36
508600 DAT 52024663	100 000,00		100 000,00	2,96		
508700 DAT 52024760	100 000,00		100 000,00	2,96		
508800 DAT 52032714	100 000,00		100 000,00	2,96		
508900 DAT 52032811	100 000,00		100 000,00	2,96		
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	67 517,33		67 517,33	2,00	414 149,43	13,93
512000 BNP PARIBAS	63 542,69		63 542,69	1,88	412 030,11	13,85
518800 BANQUE - PRODUIT A RECEVOIR	3 974,64		3 974,64	0,12	2 119,32	0,07
Caisse						
Charges constatées d'avance	6 546,17		6 546,17	0,19		
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 546,17		6 546,17	0,19		
ACTIF CIRCULANT	1 100 574,31		1 100 574,31	32,56	1 072 746,75	36,07
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	3 382 927,78	2 426,20	3 380 501,58	100,00	2 973 985,55	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 900 000,00) 101300 CAPITAL APPELE ET VERSE	1 900 000,00	56,20	1 900 000,00	63,89
	1 900 000,00	56,20	1 900 000,00	63,89
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	190 000,00	5,62	190 000,00	6,39
106100 RESERVE LEGALE	190 000,00	5,62	190 000,00	6,39
Réserves réglementées				
Autres réserves	303 636,76	8,98	152 851,18	5,14
106800 AUTRES RESERVES	303 636,76	8,98	152 851,18	5,14
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	811 811,69	24,01	550 785,58	18,52
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	3 205 448,45	94,82	2 793 636,76	93,94
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 831,17	0,20	15 966,64	0,54
401100 FOURNISSEUR COLLECTIF	5 839,01	0,17	645,52	0,02
408100 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	992,16	0,03	15 321,12	0,52
Autres dettes	168 221,96	4,98	164 382,15	5,53
419800 CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR			40 582,80	1,36
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	4 596,46	0,14		
428200 DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PAYES	5 587,05	0,17	3 007,58	0,10
428600 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	73 066,00	2,16	72 135,00	2,43
431000 URSSAF-POLE EMPLOI	2 533,00	0,07	2 662,00	0,09
437030 RETRAITE KLESIA	1 655,44	0,05	1 423,13	0,05
437050 MUTUELLE APGIS	242,60	0,01	556,20	0,02
438200 CHARGES SUR PROVISION CONGES PAYES	2 105,78	0,06	1 001,89	0,03
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	85,00	0,00	194,00	0,01
444000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	36 071,00	1,07	23 070,00	0,78
445510 TVA A DECAISSER	6 442,00	0,19	9 094,00	0,31
445710 TVA COLLECTEE 20%	13 749,20	0,41	6 894,60	0,23
445800 TVA A REGULARISER	385,00	0,01		
445861 TVA SUR AVOIR FRS NON PARVENUES			788,00	0,03
445870 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	19 039,60	0,56	1 981,60	0,07
448600 ETAT CHARGES A PAYER	221,00	0,01		
448610 TAXE SUR LES SALAIRES	107,39	0,00		
448620 ETAT TAXE APPRENTISSAGE	96,22	0,00	57,35	0,00
455101 COMPTE COURANT DA COSTA JP	1 645,52	0,05	340,30	0,01
455102 COMPTE COURANT DA COSTA I.	593,70	0,02	593,70	0,02
Produits constatés d'avance				
DETTES	175 053,13	5,18	180 348,79	6,06
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	3 380 501,58	100,00	2 973 985,55	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services		508 274,00	100,00	371 927,00	100,00	136 347	36,66		
706110 PRESTATIONS SERVICES CPC		473 313,00	93,12	361 419,00	97,17	111 894	30,96		
708800 PRODUIT DES ACTIVITES ANNEXES		34 961,00	6,88	10 508,00	2,83	24 453	232,71		
Chiffres d'Affaires Nets		508 274,00	100,00	371 927,00	100,00	136 347	36,66		
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits		15,92	0,00	13,73	0,00	2	15,38		
758000 PRODUITS DIVERS		15,92	0,00	13,73	0,00	2	15,38		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		508 289,92	100,00	371 940,73	100,00	136 349	36,66		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes		30 036,96	5,91	13 090,18	3,52	16 946	129,46		
606113 CARBURANT		245,95	0,05			245	N/S		
606300 PETIT OUTILLAGE		306,67	0,06	97,06	0,03	209	215,46		
606320 VETEMENTS PROFESSIONNEL		415,83	0,08	592,49	0,16	-177	-29,89		
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES				99,84	0,03	-99	-100,00		
612200 REDEVANCES CREDIT BAIL MOBILIER		1 771,44	0,35			1 771	N/S		
613510 NETCOM - LOC MAT.IP CONNECT		1 784,00	0,35			1 784	N/S		
613590 LOCATIONS DIVERSES SANS TVA		1 126,64	0,22			1 126	N/S		
615520 ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT		1 087,50	0,21	13,33	0,00	1 074	N/S		
616100 ASSURANCES MATERIEL DE TRANSPORT		407,83	0,08			407	N/S		
622600 HONORAIRES COMPTABLES		6 950,66	1,37	4 139,22	1,11	2 811	67,91		
622610 AUTRES HONORAIRES		530,00	0,10			530	N/S		
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		14,95	0,00	182,74	0,05	-168	-92,30		
622710 FRAIS ACTES NON SOUMIS		30,45	0,01	234,15	0,06	-204	-87,17		
623100 ANNONCES ET INSERTIONS				134,16	0,04	-134	-100,00		
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE		50,83	0,01			50	N/S		
625100 DEPLACEMENTS TVA 20%		793,39	0,16	51,59	0,01	742	N/S		
625110 DEPLACEMENTS TVA 10%		32,23	0,01	79,95	0,02	-47	-58,48		
625190 DEPLACEMENTS SANS TVA		2 158,00	0,42	1 249,32	0,34	909	72,78		
625200 INDEMNITE KILOMETRIQUE SALARIEE		55,72	0,01			55	N/S		
625700 RECEPTION TVA 10%		6 295,80	1,24	4 774,78	1,28	1 521	31,86		
625710 RECEPTION TVA 20%		713,63	0,14	693,32	0,19	20	2,89		
625720 RECEPTION TVA 5.5%		192,57	0,04	192,03	0,05	54	0,00		
625790 FRAIS RECEPTION SANS TVA		558,40	0,11	202,60	0,05	356	176,24		
626010 AFFRANCHISSEMENTS		145,28	0,03	343,20	0,09	-198	-57,72		
626020 FRAIS TELECOM		4 040,99	0,79			4 040	N/S		
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		328,20	0,06	10,40	0,00	318	N/S		
Impôts, taxes et versements assimilés		8 797,29	1,73	3 688,35	0,99	5 109	138,53		
631100 TAXE SUR LES SALAIRES		3 944,89	0,78	2 218,95	0,60	1 726	77,82		
631200 TAXE APPRENTISSAGE		410,56	0,08	298,86	0,08	112	37,58		
633300 FORMATION CONTINUE		346,51	0,07	241,77	0,06	105	43,57		
635110 CET		221,00	0,04			221	N/S		
635140 TVS		43,00	0,01			43	N/S		
635200 TVA NON RECUPERABLE		3 012,57	0,59	928,77	0,25	2 084	224,57		
635400 CARTE GRISE		818,76	0,16			818	N/S		
Rémunérations du personnel		404 689,83	79,62	322 239,18	86,64	82 450	25,59		
641100 SALAIRES DU PERSONNEL		61 356,66	12,07	41 417,09	11,14	19 939	48,14		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
641101 REMU.COGERANT MR	108 000,00	21,25	117 000,00	31,46	-9 000	-7,68	
641102 REMU.COGERANTE MME	69 600,00	13,69	75 400,00	20,27	-5 800	-7,68	
641111 COT.PERS.URSSAF COGERANT MR	93 935,00	18,48	46 906,00	12,61	47 029	100,26	
641112 COT.PERS.URSSAF COGERANTE MME	63 586,00	12,51	34 087,00	9,16	29 499	86,54	
641121 COT.PERS.PREV.AXA COGERANT MR	1 541,12	0,30	1 353,50	0,36	188	13,90	
641122 COT.PERS.PREV.AXA COGERANTE MME	1 541,12	0,30	1 353,49	0,36	188	13,90	
641200 CONGES PAYES	2 579,47	0,51	1 462,74	0,39	1 117	76,40	
641300 PRIMES ET GRATIF SOUMIS	1 638,49	0,32	2 536,59	0,68	-898	-35,40	
641400 INDEM ET AVANTAGES DIV.SOUMIS	911,97	0,18	722,77	0,19	189	26,18	
Charges sociales	19 652,51	3,87	12 343,89	3,32	7 309	59,22	
645100 URSSAF	12 019,91	2,36	7 933,19	2,13	4 086	51,51	
645200 CHARGES SUR PROVISION CONGES PAYES	1 103,89	0,22	471,86	0,13	632	134,18	
645300 RETRAITE	3 363,02	0,66	2 236,75	0,60	1 127	50,40	
645400 POLE EMPLOI	2 645,82	0,52	1 846,07	0,50	799	43,28	
645500 MUTUELLE SALARIE	519,87	0,10	340,63	0,09	179	52,65	
649805 INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE			-484,61	-0,12	484	-100,00	
Dotations aux amortissements	1 948,55	0,38	69,00	0,02	1 879	N/S	
681110 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOB INCORP	69,00	0,01	69,00	0,02		0,00	
681120 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOB CORPORELLES	1 879,55	0,37			1 879	N/S	
Dotations aux provisions	259,15	0,05			259	N/S	
681620 DOT.DEP.IMMO.CORPORELLES	259,15	0,05			259	N/S	
Autres charges	4,95	0,00	2,97	0,00	2	100,00	
658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	4,95	0,00	2,97	0,00	2	100,00	
Total des charges d'exploitation	465 389,24	91,56	351 433,57	94,49	113 956	32,43	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	42 900,68	8,44	20 507,16	5,51	22 393	109,20	
Produits financiers	827 732,81	162,85	553 348,42	148,78	274 384	49,59	
761100 REVENU DES TITRES DE PARTICIPATIONS	800 000,00	157,40	550 000,00	147,88	250 000	45,45	
761700 REVENUS DES CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	18 309,93	3,60	1 229,10	0,33	17 080	N/S	
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	9 422,88	1,85	2 119,32	0,57	7 303	344,64	
Produits exceptionnels	321,20	0,06			321	N/S	
771800 PRODUITS EXCEPTIONNELS	321,20	0,06			321	N/S	
Charges financières							
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	870 954,69	171,36	573 855,58	154,29	297 099	51,77	
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices	59 143,00	11,64	23 070,00	6,20	36 073	156,36	
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	59 143,00	11,64	23 070,00	6,20	36 073	156,36	
Total des Produits	1 336 343,93	262,92	925 289,15	248,78	411 054	44,42	
Total des Charges	524 532,24	103,20	374 503,57	100,69	150 029	40,06	
RÉSULTAT NET	811 811,69	159,72	550 785,58	148,09	261 026	47,39	
	Bénéfice		Bénéfice				
Dont Crédit-bail mobilier	1 771,44	0,35			1 771	N/S	
612200 REDEVANCES CREDIT BAIL MOBILIER	1 771,44	0,35			1 771	N/S	
Dont Crédit-bail immobilier							

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 380 501,58 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 811 811,69 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 continue d'affecter les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 282 353 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	690			690
Immobilisations corporelles		10 700		10 700
Immobilisations financières	1 900 767	370 196		2 270 963
TOTAL	1 901 457	380 896		2 282 353

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 426 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	219	69		288
Immobilisations corporelles		2 139		2 139
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	219	2 208		2 426

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Autres immobilisations incorpo	690	288	403	10 ans
Materiel de bureau et informatiqu	10 700	1 880	8 821	Non amortiss.
TOTAL	11 390	2 167	9 223	

3.2 - Etat des créances = 864 020 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	230 963		230 963
Actif circulant & charges d'avance	633 057	633 057	
TOTAL	864 020	633 057	230 963

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 218 212 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	114 238
Autres créances	
Disponibilités	103 975
TOTAL	218 212

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 6 546 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 900 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19000	100,00	1 900 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19000	100,00	1 900 000

4.2 - Etat des dettes = 175 053 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 239	2 239		
Fournisseurs	6 831	6 831		
Dettes fiscales & sociales	165 983	165 983		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	175 053	175 053		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 82 176 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	992
Dettes fiscales & sociales	81 183
Autres dettes	
TOTAL	82 176

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 22/04/2024

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 508 274 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	473 313	93,12 %
Produits des activités annexes	34 961	6,88 %
TOTAL	508 274	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Les Indemnités de Fin de Carrière se montent à 1 058 euros au 31 décembre 2023. La méthode retenue est la suivante:
- départ volontaire estimé à l'âge de 64 ans; - taux d'actualisation de 3.3%.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 35 256 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	35 256
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	35 256

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			8 318	8 318
Sous-total			8 318	8 318

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			8 921	8 921
Entre 1 et 5 ans			26 019	26 019
A plus de 5 ans				
Sous-total			34 940	34 940

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moins d'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			316	316
A plus de 5 ans				
Sous-total			316	316

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			43 573	43 573

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)**7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété**

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			37 871	37 871
Cumuls des dotations antérieures				
Dotations de l'exercice			1 341	1 341
Valeur nette comptable			36 530	36 530

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 218 212 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	114 238
Clients - factures a etablr(418100)	114 238
Disponibilités :	103 975
Dat 52032714(508800)	100 000
Banque - produit a recevoir(518800)	3 975
TOTAL	218 212

8.2 - Charges constatées d'avance = 6 546 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(486000)	6 546
TOTAL	6 546

8.3 - Charges à payer = 82 176 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	992
Fournisseurs - factures non parvenues(408100)	992
Dettes fiscales et sociales :	81 183
Dettes provisionnees pour congés payes(428200)	5 587
Autres charges de personnel a payer(428600)	73 066
Charges sur provision congés payes(438200)	2 106
Etat charges a payer(448600)	221
Taxe sur les salaires(448610)	107
Etat taxe apprentissage(448620)	96
TOTAL	82 176

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SASU C. PARFUSM COS	60 000	2 055 789	100	160	160	73 802		17 476 803	596 794	80 000
SCI BDC	1 500	134 860	100	10	10	1 304 318		256 667	160 528	
SNC 2MD2 IMMOBILIER	200 000		70	10	10	243 039			-37 393	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

2MD2 FINANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 900 000 euros
Siège social : 3 Avenue Beauregard
10400 NOGENT SUR SEINE
878 019 751 RCS TROYES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 811 811,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	811 811,69 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 21,05 euros par part	400 000,00 euros
Le solde	411 811,69 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 715 448,45 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 25 juin 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

